

## Registre de communications de renseignements personnels

(en vertu de l'article 67.3 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels)

Nature ou type de renseignement communiqué	Personne ou organisme qui reçoit cette communication	Fin pour laquelle ce renseignement est communiqué (indiquer si communication hors Québec)	Raisons justifiant cette communication
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale et autres renseignements des employés de l'Institut	Ministère de la Cybersécurité et du Numérique	Création des dossiers d'employés dans SAGIP pour les différents besoins de gestion des ressources humaines, dont la rémunération	La communication des renseignements est nécessaire à la gestion des dossiers employés. Le CSPQ est détenteur des systèmes SAGIR et SAGIP (Art. 67.2 LAI)
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale et autres renseignements de nature financière des employés de l'Institut.	Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi	Création des dossiers pour le régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)	Art. 67.2 de la Loi sur l'Accès
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale et autres renseignements de nature financière des employés actuels, des anciens employés et des membres du conseil de l'Institut.	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois et Constellio	Conservation permanente des documents [archivage] de l'Institut.	Art. 67.2 de la Loi sur l'Accès
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et autres renseignements de nature financière des travailleurs à contrat pour l'Institut.	Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) et SEAO	Octroi des contrats de l'Institut avec des personnes ou organismes externes en respect des	Art. 67.2 de la Loi sur l'Accès

		mécanismes de gestion contractuelle.	
Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale et autres renseignements des employés de l'Institut	Francis Maltais, CPA	Gestion de la comptabilité et veille sur la conformité des comptes bancaires et des dépenses	Art. 67.2 de la Loi sur l'Accès
Curriculum vitae et déclaration d'intérêts des candidats et des membres du conseil d'administration de l'Institut	Ministère de l'Éducation	Processus de nomination par décret ministériel des administratrices et des administrateurs de l'Institut national des mines.	Art. 67 de la Loi sur l'Accès

**Registre des communications de renseignements personnels utilisés à une autre fin  
que celle pour laquelle ils ont été recueillis**  
(article 65.1 de la Loi sur l'accès)

Renseignements personnels utilisés	Catégorie de personnes ayant accès aux renseignements personnels	Fins pour lesquelles les renseignements sont communiqués	Raison justifiant la communication	Paragraphe du deuxième alinéa de l'article 65.1 permettant l'utilisation
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

**Ententes de communication et de collecte de renseignements personnels**  
(article 64 de la Loi sur l'accès)

Nature ou type des renseignements recueillis	Fins pour lesquelles les renseignements sont recueillis	Nom de l'organisme pour lequel les renseignements sont recueillis	Catégorie de personnes, au sein de la régie, qui recueille les renseignements et, au sein de l'organisme receveur, qui a accès aux renseignements	Nature ou type de la prestation de service ou de la mission	Identification du programme ou de l'attribution pour lequel les renseignements sont nécessaires
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Dernière mise à jour : 5 octobre 2023